

QUALITÉ-VILLAGE-WALLONIE

Association sans but lucratif

Siège social :

Turlurette 10 - 4861 Soiron
Tél. 087/46.84.44 - Fax 087/46.84.45

Bureaux :

Moulin d'Argenteau
Chaussée d'Argenteau 21
4601 Argenteau
Tél. 04/379.05.01 - Fax 04/379.11.53
E-mail
contact@qualitevillagewallonie.be

Belgique - Belgie

P.P.

9/3338

4600 VISE

Bureau de dépôt
4600 VISE
P 202242

Qualité-Village-Wallonie

Journal de liaison

Association de fait ou ASBL? Que choisir dans un 1^{er} temps ?

Dans leur travail, les coordinatrices de QVW sont souvent interrogées quant aux structures d'association de fait et d'asbl. Parfois, elles sont amenées à conseiller un groupe dans le choix de l'une ou l'autre de ces formes. Faisons le point.

Dans la revue Budget et droits de Test-achats (n°194, septembre/octobre 2007), l'article « Les bons accords font les bons amis... » est consacré à ce sujet, il nous sert ici de référence.

L'article met l'accent sur : **l'absence de personnalité juridique** de l'association de fait. Ceci signifie qu'elle « n'a ni droits, ni obligations et que seuls ses membres individuels en ont ». En bref, « une association de fait ne peut poser aucun acte juridique en nom et pour compte propres ; il appartient à ses membres individuels de le faire » ; **la responsabilité individuelle** lors de la conclusion de contrats et en cas de dommages à des tiers ; **l'importance des statuts** d'une association de fait, ceux-ci devant énoncer clairement qui peut valablement représenter les membres et qui possède quels pouvoirs. La forme des statuts d'une association de fait est libre.

L'organisation et le fonctionnement d'une asbl, à l'inverse d'une association de fait, sont régis par la loi. Si une asbl satisfait à une série d'obligations, elle peut acquérir une personnalité juridique (...). Enfin, la différence entre une association de fait et une asbl se trouve principalement dans le régime de responsabilité (...).

Dans un 1^{er} temps, quelle structure choisir ?

« Vu les frais et nombreuses formalités et obligations imposés à l'asbl, il est généralement conseillé de conserver aussi longtemps que possible la forme d'une association de fait. En se dotant de statuts adaptés et en souscrivant les bonnes assurances, les membres d'une association de fait peuvent néanmoins se couvrir correctement (...). L'asbl devient intéressante lorsque l'association prend des engagements importants, notamment quand elle engage du personnel, achète des biens immobiliers, gère d'importantes sommes d'argent, contracte des emprunts, etc ». De même, si l'association entrevoit de recevoir des dons et d'obtenir des subsides, le statut d'asbl est souhaitable.

Plus d'infos : article « Les bons accords font les bons amis... » sur www.qualitevillagewallonie.be et site internet : www.just.fgov.be>Moniteur belge>Personnes morales

Article publié avec l'autorisation de Jean-Pierre Ducart de Test- Achats.



SOMMAIRE

- 1 • Editorial
 - 2 • Nouveaux projets à soutenir
 - 3 • Au fil du Burnot...
 - 4 • En province de Luxembourg...
- A votre agenda, notez

Trimestriel n°
Mars Avr. mai 2008

63



Trois nouveaux projets font l'objet d'une récolte de fonds. Vous pouvez soutenir celui de votre choix en effectuant un versement sur notre compte fonds du patrimoine : **068-2159336-46**

Tout don de minimum 30 euros peut être déduit fiscalement.

Quelle que soit l'importance de votre don soyez en remercié!

La terre de Max

Film documentaire sur la vie du céramiste **Max van der Linden** qui a vécu toute sa vie dans les villages de Nodebais et de Tourinnes-la-Grosse dans le Brabant wallon. Actif dans la mise en valeur du patrimoine immatériel et humain wallon, il a représenté dans ses céramiques les personnes, les métiers, les fêtes populaires, les processions, les fanfares, les moissons... et de nombreux autres événements de la vie villageoise. Il a aussi montré des lieux caractéristiques des villages tels que les églises, les chapelles, la gare de trams, l'atelier du boulanger...

Il est décédé en 1999 et n'est pas encore assez connu du public. Une exposition permanente d'une soixantaine de ses céramiques peut être visitée à la ferme où il a vécu, mais, par ce film, le spectateur pourra revivre une véritable rencontre avec l'artiste dans son atelier.

Votre soutien

Le film a été tourné et est au stade du montage, de l'enregistrement de la musique et du mixage.

Plusieurs aides financières sont déjà acquises comme celles de la commune de Beauvechain et de la Province du Brabant wallon. Nous recherchons encore un

Nouveaux projets à soutenir

complément de financement sous forme de dons de particuliers et de mécénat d'entreprises.

Pour tous renseignements:

Iota Production
Avenue Van Goidtsnoven 45b
1180 Bruxelles
contact@iotaproduction.com -
Tél.: 0 2 / 344 65 31
www.iotaproduction.com



Les manuscrits de la cure Richelle (Visé, prov. de Liège)

Lors du départ de l'abbé Delhez qui officiait à Richelle, de nombreux documents ont été confiés à l'association « Les Rendez-vous de Richelle » pour en assurer la conservation et transmettre leur contenu dans des publications sur l'histoire locale.

L'ancienneté de certains d'entre eux rend la mission délicate : alarmée par la dégradation des plus anciens registres en sa possession, l'asbl a photographié le contenu de ces manuscrits page par page et fait établir un devis de restauration par le spécialiste conseillé par les Archives de l'Etat à Liège.

Pour des travaux de type décontamination, désacidification, reliure et conception d'étuis sur

mesure pour ces trois manuscrits datés des XVI^e et XVII^e siècles, le devis s'élève à 2.800 euros

Renseignements :

Charles Bolland, Président de l'asbl «Les Rendez-Vous de Richelle» - 04/379.62.79

La locomotive à vapeur O&K Damré (Sprimont, prov. de Liège)

Depuis 1981, le Chemin de Fer de Sprimont (CFS), ce musée vivant d'archéologie industrielle ferroviaire, développe une multitude d'actions de restauration et de mise en valeur des pièces recueillies : reconstitution d'un tronçon de l'ancienne ligne vicinale Poulseur-Sprimont-Trooz en écartement 60 cm, présentation de locomotives industrielles, transport des visiteurs dans des baladeuses reconstituées, restauration et mise en service de deux autobus parisiens ancêtres et d'un autobus ex-vicinal de 1976, participation à de nombreuses manifestations sur la Province, ... Dans sa recherche permanente de sauvegarde de matériel ferroviaire, le CFS a acquis une locomotive à vapeur à voie étroite. Cette locomotive de 21 CV de marque Orenstein & Koppel a été mise en service à la carrière de Hallembaye (Visé, prov. de Liège) de la SA des Marnières de Loën en 1906.

Malgré divers partenariats, le coût de restauration et de mise en conformité de cette machine est évalué à 15.000 euros.

Renseignements :

Pierre Dykmans, Président du CFS asbl - 04/382.20.29 -
www.cfs-sprimont.be -
pierre.dykmans@cfs-sprimont.be

Au fil du Burnot...

De la sauvegarde de la glacière du M a r t e a u - L o n g e ... (Profondeville, prov. de Namur)

Dans le journal 60 (juin-août 2007), nous avons déjà annoncé la restauration de l'ancienne glacière à glace naturelle d'Arbre grâce à un budget attribué par l'administration communale. Aujourd'hui, c'est chose faite. Inaugurée depuis quelques mois, la glacière a retrouvé la solidité nécessaire.

Petit rappel :

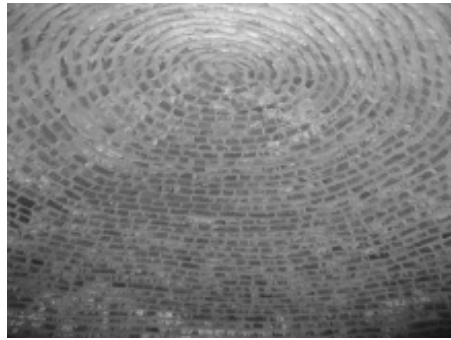
Il y a quinze ans, la glacière du Marteau-Longe fut « redécouverte ». Rapidement, un comité s'était mis en place pour vider la cuve des détritiques et remettre l'endroit en état avec l'aide de QVW.

Au printemps 2007, un ancien membre de ce comité s'inquiète : le dôme montre des signes d'infiltration d'eau et à l'intérieur un des tirants en fer est cassé. La construction risque de se dégrader rapidement.



Le subside de 5.000 euros accordé par l'administration communale a permis à l'asbl « Profondeville Lustin, Perles de la Meuse » de monter un projet de restauration pour remédier à ces problèmes. En ajoutant au budget communal une bonne part de main d'œuvre bénévole, l'asbl a obtenu l'intervention

d'un entrepreneur spécialisé. Aujourd'hui, le dôme est entièrement rejointoyé et protégé des infiltrations d'eau. Une grille sécurise l'entrée de la cuve et la glacière peut être éclairée pendant les visites.



Comme la glacière se situe sur terrain privé, des visites seront uniquement possibles dans le cadre de balades guidées.

Vous trouverez plus d'informations concernant les glaciers à glace naturelle sur notre site:

www.qualitevillagewallonie.be.

... à la rénovation des terrasses du Collège de Burnot !

Après la restauration de la glacière, un nouveau projet se dessine dans la vallée du Burnot.

En face de l'actuel Collège de Burnot, la pente est particulièrement bien exposée. Exploité d'abord comme verger en pente, le site fut aménagé en terrasses au XIX^e s.

Ces trois terrasses, longues de 160 mètres, appartiennent aujourd'hui à la Communauté des pères. Soucieux de préserver ce site d'exception tout en le gardant à la disposition des élèves, les pères étaient à la recherche d'une solution. Le site étant trop grand pour être entretenu dans le



cadre d'un seul projet associatif, un partenariat a été créé.

La 2^e et la 3^e terrasse, ainsi qu'un 4^e niveau plus étroit, seront exploités par des viticulteurs. Ceux-ci font du vin « bio » qui a reçu l'Appellation Contrôlée Côtes de Sambre et Meuse. Des animations didactiques pour les enfants et des dégustations sont prévues.

D'autre part, dans le cadre du projet « Rives et Ravels » (coordonné par le Centre Culturel Régional de Namur), la 1^{ère} terrasse sera affectée à des projets associatifs et éducatifs : le CPAS de Profondeville s'occupera d'un jardin et les élèves du Collège pourront s'y exercer, sous la guidance d'un horticulteur, éducateur au Collège.



Une partie de la 3^e terrasse sera investie pour des manifestations culturelles et festives dans le cadre du projet « Rives et Ravels ».

QVW intervient pour soutenir la rénovation des anciens murs de soutènement. Celle-ci sera en partie réalisée par des bénévoles. Un diagnostic des murs a déjà été effectué dans le cadre d'un partenariat avec le Service du Patrimoine Culturel de la Province de Namur.

Nous espérons que les vignes et le jardin associatif pourront bientôt embellir la vallée !



En province de Luxembourg...

A votre agenda, notez :

Du 7 au 21 mars, Soignies : Expositions QVW à l'office du tourisme, Tél : 067/34.73.78

18 avril, Les Awirs (Flémalle) : Journée Jeunesse et Patrimoine (à l'initiative de Qualité-Village-les-Awirs), visite du Château d'Aigremont destinée aux élèves de 5^e et 6^e primaire et aux classes du premier degré d'humanités. Inscriptions : Secrétariat des J.P. Tél : 085/27.88.80 courriel : info@journéesdupatrimoine.be

Le 18 avril à 18 heure : Place de l'Eglise aux Awirs, , inauguration de la pierre du Trophée 2007 remporté par le comité villageois.

26 et 27 avril, Mesvin (Mons) : exposition «Mesvin 1830-1960», Tél : 065/31.80.27

18 mai, Waudrez (Binche) : Troc aux plantes, Tél : 064/36.96.21

Les 18, 24 et 25 mai 2008, Bolland (Herve) : En passant par la Rondelle : Deux week-ends de sensibilisation et de mise en valeur de la nature à travers l'art proposés par le comité bien nommé *Les Amis de l'ARTbre*. Tél : 087/67.58.96

Le 27 mai 2008, La Journée Européenne des Voisins

La Journée Européenne est une manifestation proposée à tout qui veut organiser une activité conviviale avec ses voisins.

Officiellement elle tombe le dernier mardi du mois de mai, mais votre activité peut s'organiser aux alentours de cette date.

Renseignements :

-Votre coordinatrice QVW

-Le site www.qualitevillagewallonie.be

-Le site www.immeublesenfete.be des coordinateurs pour la Belgique.

Lamorteau (Rouvroy)

Restauration du four à pain

En avril 2005, suite à une rencontre avec le Bourgmestre de Rouvroy, un partenariat avec Qualité-Village-Wallonie est créé. La commune désire restaurer le four mais souhaite également le faire revivre en développant la vie associative au sein du village.

QVW organise plusieurs réunions afin de créer un comité et de mettre en place une dynamique villageoise autour du projet. Très vite, les habitants répondent positivement à l'appel et plusieurs idées émergent : organisation d'une fête de quartier où chaque habitant peut venir cuire son pain, création d'un circuit thématique avec le village de Torgny, mise en place d'un pro-

jet pédagogique avec les écoles et la bibliothèque du village, transmettre des recettes et le savoir-faire de la cuisson, ...

Une journée de nettoyage du site avant les travaux est organisée par les habitants avec la participation du Bourgmestre.



La commune prend la décision de procéder à la restauration sur fonds propres.

Actuellement, les travaux sont achevés et le fournil est restauré

tout en conservant son aspect d'origine. Un nouveau four est intégré dans le bâtiment. L'inauguration aura lieu le dimanche 9 mars. A cette occasion, tous les habitants sont invités à un petit déjeuner et à venir cuire leur pain. Par la suite, le comité organisera une cuisson un dimanche par mois.

La commune, le comité et Qualité-Village-Wallonie vont tout faire pour permettre aux idées émises en 2005 de voir le jour en 2008 !

Gérouville (Meix-dvt-Virton)

Cette année, Gérouville fête le 750^e anniversaire de la création du village. A cette occasion, les habitants, regroupés en différents comités dont le comité villageois Qualité-Village-Gérouville (actif depuis plus de dix ans), organisent différentes activités réparties tout au long de l'année 2008 : exposition sur le village et ses habitants, vol en montgolfière, repas médiéval, balade contée, marché aux plantes, randonnée cycliste, visite du village, concert, ... Un programme plus détaillé sera communiqué prochainement sur notre site internet.

Faites circuler !

Vous connaissez des personnes qui souhaitent aussi initier des projets de sauvegarde du patrimoine en province de Luxembourg ? Notre coordinatrice de projets se tient à leur disposition :

Delphine Boonen, 063/67.73.99,
delphineboonen@qualitevillagewallonie.be

Venez aussi nous rendre visite sur nos pages virtuelles :
www.qualitevillagewallonie.be